



Club Quad Haute-Gatineau inc.

FORMULE D'INSCRIPTION POUR UN COURS DE CONDUITE DE QUAD

Important : La loi et les jeunes

Tout conducteur de véhicule hors route (VTT) quad doit être âgé d'au moins 14 ans et posséder un certificat d'aptitudes pour la conduite d'un quad. Le cas échéant, il s'expose à une amende de 100.00\$ comme le prévoit la loi. Une amende de 500.00\$ est également prévue pour toute personne ayant autorité sur le conducteur au moment du délit.

En plus de devoir posséder un certificat d'aptitudes, le jeune conducteur de 14 à 15 ans a aussi l'obligation d'être détenteur d'un permis de conduire un cyclomoteur de classe 6D. En effet, pour emprunter un chemin public dans les conditions prévues à la loi, le conducteur d'un véhicule hors route doit être titulaire d'un permis qui l'autorise, en vertu du code de la sécurité routière, à conduire un véhicule routier sur un tel chemin.

(S.V.P., compléter en lettres moulées)

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse : _____ App.: _____

Municipalité: _____ Province: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Couleur des yeux: _____ Date de naissance: ____/____/____

Nom du père ou de la mère: _____

Autorisation du parent:

Je, soussigné, _____, confirme que j'autorise mon enfant, identifié ci-dessus, à suivre le cours de conduite de quad dispensé sous la coordination du Club Quad Haute-Gatineau.

Je reconnais que des frais d'inscription au cours, d'un montant de 86,27\$ (taxes incluses), devront être acquittés au début de la formation.

Signature du parent: _____ Date: _____

Retournez ce formulaire dûment rempli à: **Club Quad Haute-Gatineau inc.**
C.P. 101, Maniwaki, Qc
J9E 3B3

Par fax: 1-819-449-7132.